

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
de
CONSEIL MUNICIPAL
(Art. 22 du Code d'Administration Communale)

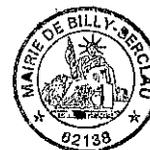
Le CONSEIL MUNICIPAL de la commune de BILLY-BERCLAU se réunira
en séance ordinaire, dans la salle du CONSEIL,

Le 16 mars 2017 à 19 heures

Fait à BILLY-BERCLAU, le 10 mars 2017

Le Maire,
Daniel DELCROIX

ORDRE DU JOUR



1. Compte rendu des décisions
2. Vente de parcelles de terrain
3. Mise en place du RIFSEEP
4. Renfort temporaire
5. Attribution de subventions
6. Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
7. Garantie d'emprunt Maisons et cités
8. Ouverture des centres de loisirs et du CAJ d'été et recrutement des animateurs
9. Tarifs des ~~accueils~~ de loisirs sans hébergement en 2017-2018
10. Organisation d'une colonie en juillet 2017 pour les adolescents du CAJ et participation des familles
11. Participation à un séjour scientifique
12. Rénumérations des animateurs et directeurs des CLSH
13. Participation aux frais d'acquisition de tests psychométriques pour les écoles-autorisation de signature d'une convention tripartite
14. Demande de subvention à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE pour les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public
15. Approbation de l'attribution de compensation prévisionnelle 2017
16. Vote des taux d'imposition communaux pour 2017
17. Budget Primitif 2017